



FORMATION SPORTS & MÉTIERS

CP JEPS ANIMATEUR D'ACTIVITÉ ET DE VIE QUOTIDIENNE

CAP (Niveau 3) - RNCP32369

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du CP JEPS Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne sera capable :

- > de concevoir, mettre en oeuvre et évaluer un projet d'activité s'inscrivant dans le projet de la structure qu'il intègre,
- > d'encadrer et d'animer un public dans tous lieux et toutes structures à travers différentes techniques d'animation,
- > d'animer et d'organiser les temps de vie quotidienne.

Débouchés

> Divers secteurs : Le titulaire du CP JEPS Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne peut travailler en tant que : animateur enfance jeunesse, animateur en accueil de loisirs, en accueil de loisirs périscolaire, en séjour de vacances ou animateur socio-culturel.

> Postes : Le titulaire du CP JEPS Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne pourra exercer son activité dans des structures publiques telles que les collectivités territoriales ou les établissements publics, et/ou privées telles que des associations (Centres de loisirs, centres sociaux...)

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

DÉLAIS D'ACCÈS : les différentes étapes du recrutement mentionnées ci-dessus se réalisent entre le mois de janvier/février et la date d'entrée en formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référent Handicap :

Julien Ramirez : julien.ramirez@fsm01.fr

LIEU DE FORMATION & D'INSCRIPTION

En présentiel :

> Balignat (01), Trévoux (01)

CONDITIONS D'ACCÈS

> Être âgé de 16 ans minimum

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

LA FORMATION

Dates de démarrage et de fin de formation

De novembre 2024 à novembre 2025 (440h de formation)
(sous réserve d'habilitation)

Durée

12 mois

Coût : 5500€

Si en contrat d'apprentissage avec une structure : vos frais de formation sont alors financés à 100%

·Si en contrat de professionnalisation avec une structure : vos frais de formation sont alors financés à 100%

·Possibilité de formation hors apprentissage : frais pédagogiques 6000€ (possibilités de financement > nous contacter)

Contenu de la formation

Compétences · Participer au projet et à la vie de la structure

> Se situer dans sa structure et dans son environnement professionnel

> Contribuer au sein de l'équipe au fonctionnement de la structure et à l'élaboration du projet d'animation

> Communiquer dans et pour sa structure

Compétences · Animer les temps de vie quotidienne de groupes

> Accueillir les publics encadrés

> Aménager des temps, des espaces par la mise en place d'un cadre sécurisant

> Encadrer un groupe dans ses temps de vie quotidienne en s'assurant de la sécurité physique et morale des publics

Compétences · Concevoir des activités en direction d'un groupe

> Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure

> Concevoir l'organisation de ses activités

> Préparer l'évaluation de ses activités

Compétences · Animer des activités

> Conduire des activités dans plusieurs domaines

> Encadrer un groupe pendant des temps d'activités en sécurité

> Évaluer ses activités



FORMATION SPORTS & MÉTIERS

CPJEPS

ANIMATEUR D'ACTIVITÉ ET DE VIE QUOTIDIENNE

CAP (Niveau 3) - RNCP32369

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES

Le parcours de formation diplômant se déroule en présentiel et au sein de structures employeurs (Club, associations, collectivités, entreprises...) avec un principe d'alternance entre théorie et pratique.

Différentes modalités pédagogiques peuvent être mise en œuvre :

- Des apports théoriques
- Des apports pratiques
- Une mise en pratique de projets
- Des travaux individuels et collectif

LES CHIFFRES CLÉS

Taux Réussite : 85 %

Taux Présentation au diplôme : 100%

Taux de Rupture (dans le premier mois) : 0%

Taux d'Abandon : 10 %

Insertion pro : 90 %

Insertion dans le métier visé : 70 %

Poursuite d'étude : 10 %

Taux de satisfaction : 8.7/10

LES MODALITÉS D'EVALUATION

1 UC transversale commune à toutes les mentions du CPJEPS :

- > **UC1 :** Participer au projet et à la vie de la structure
- Se situer dans sa structure et dans son environnement professionnel
 - Contribuer au sein de l'équipe au fonctionnement de la structure et à l'élaboration du projet d'animation
 - Communiquer dans et pour sa structure

3 UC liées à la mention ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE VIE QUOTIDIENNE

- > **UC2 :** Animer les temps de vie quotidienne de groupe
- Accueillir les publics encadrés (enfants, adolescents, familles, etc.)
 - Aménager des temps, des espaces par la mise en place d'un cadre sécurisant
 - Encadrer un groupe dans ses temps de vie quotidienne en s'assurant de la sécurité physique et morale des publics
- > **UC3 :** Concevoir des activités en direction d'un groupe
- Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure
 - Concevoir l'organisation des activités
 - Préparer l'évaluation de ses activités
- > **UC4 :** Animer des activités
- Conduire des activités dans plusieurs domaines
 - Encadrer un groupe pendant des temps d'activités en sécurité
 - Evaluer ses activités

Possibilité de validation partielle par bloc de compétence

FSM01 - CONTACT@FSM01.FR -
HTTPS://SPORTSMETIERS01.CATALOGUEFORMPRO.COM